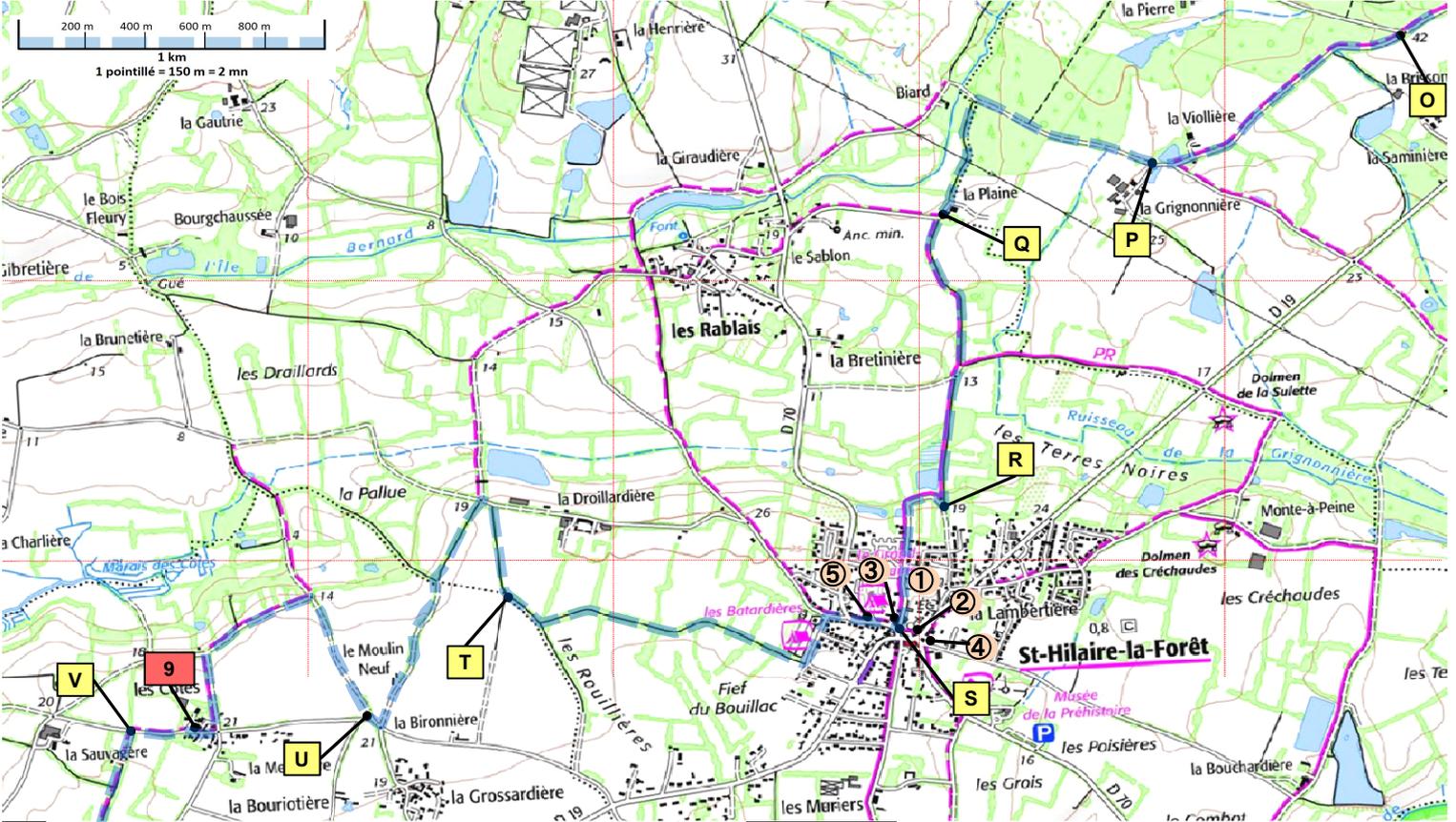


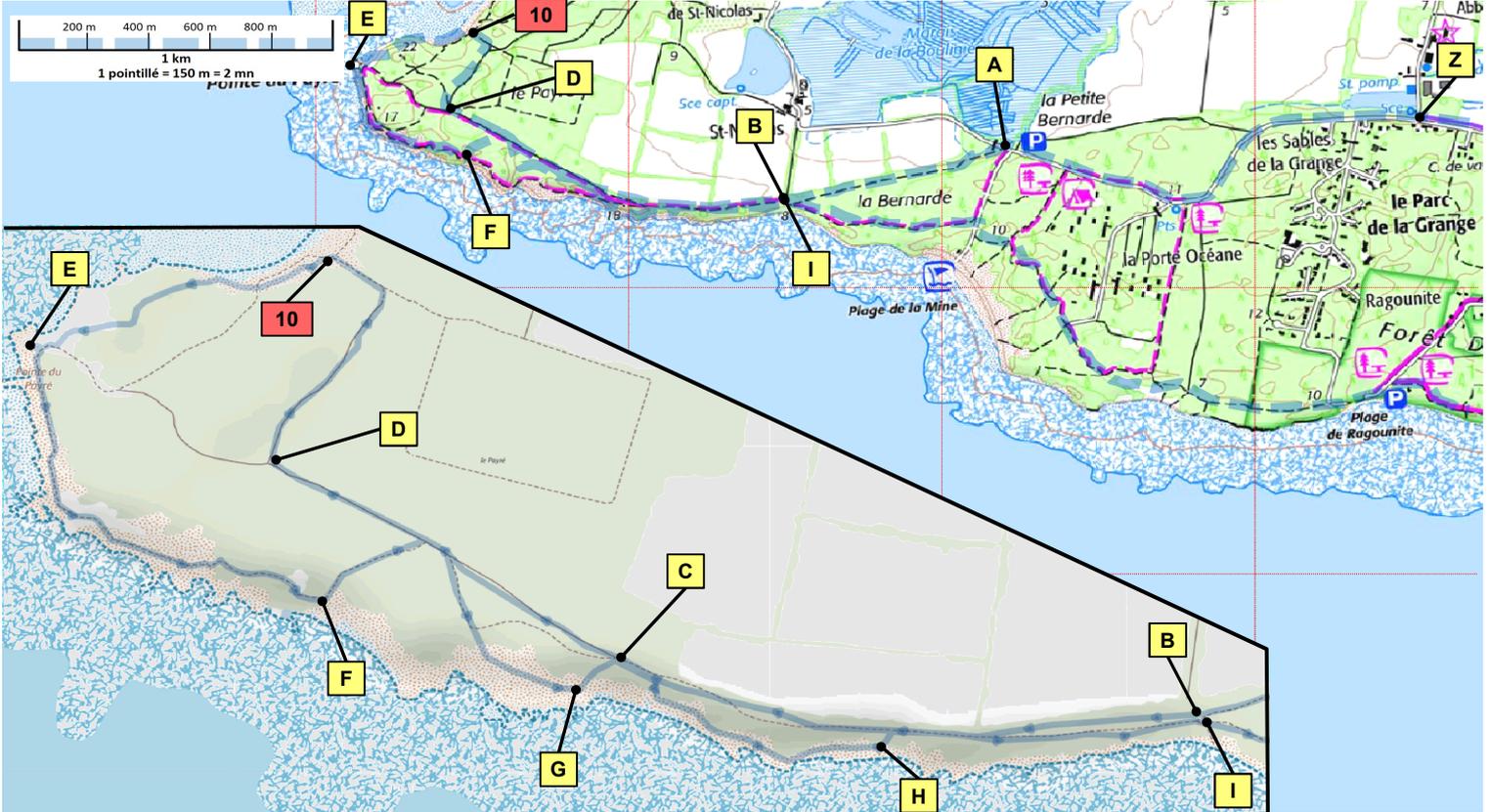
I	79,7	+	prends maintenant à droite un chemin (grande haie à droite, petite haie à gauche)	1080	
		La Chauvière route	← à gauche sur la route ()	40	
J	80,8	+	prends légèrement à droite un sentier herbeux (très humide par temps pluvieux)	670	
		aussitôt ()	↑ Traverse prudemment et prends le chemin en face (<i>sauf usages agricoles</i>).	910	
		+ grand route DANGER			
K	82,4	+	tourne à droite sur la petite route	550	
		+ petite route	→ en face Le Pont Rolland tourne à droite vers Le Village des Champs	190	
		route			
8	83,1		Le Village des Champs CONTRÔLE n° 8/jeu 22:21/ven 16:49 / Delavergne Bordron	20	
			à la sortie du village	750	
		+ chemin	↑ coupe un 1er chemin	360	
		+ chemin	↑ continue en face (2 gros blocs de pierre)	330	
L	84,6	+	On entre dans AVRILLÉ . Toujours suivre la rue principale	290	
		+ <i>sauf vélos</i>	↑ en face dans la rue en sens interdit	290	
		STOP face à n°19	→ prends la rue vers la droite	40	
		en face et à gauche	dans le petit bâtiment blanc sur pelouse ① WC+Eau		
			Détour autorisé en centre-bourg ② Restaurant ③ Boulangerie ④ Pizza-Snack ⑤ Café. Détails dans RESSOURCES		
M	85,2	+	tourne à gauche dans la rue des Jardins (<i>sauf riverains</i>)	70	
		+	→ monte la rue à droite (en direction du clocher)	100	
			petite tour et passage à ta droite	à 30 m à droite ⑨ vastes halles; abri possible; WC	
			petite tour et passage à ta droite	↑ continue tout droit	60
		STOP + grand rue	← traverse puis prends la rue vers la gauche	50	
			carrefour de l'église	par la rue à droite av. de Gaulle ⑥ Supérette 7h-13h 15h30-19h30 ⑦ Restaurant ⑧ Pharmacie	
			carrefour de l'église	↑ laisse la rue de droite et rentre presque en face dans le parking de la mairie (2 colonnes de pierre à l'entrée)	60
			contourne la mairie par la droite		
		+ au coin des garages	↑ prends presque en face une allée-piétons en direction de jeux de plein air pour enfants	70	
		+ portique avec balançoire	↑ au-delà du portique, tu trouve une allée-piétons assez large; prends-la vers la droite	310	
N	85,9	+	prends la rue vers la gauche (balisage Vélo: St Hilaire 6km). Fin de détour autorisé. On sort d'Avrillé	510	
O	86,4	+	continue à suivre la même route comme La Grignonnière	870	



O	86,4		↑	continue à suivre cette route comme La Grignonnière	870
			↑	route de La Viollière	60
			↑	avance encore tout droit	70
P	87,4		→	avant PRIVE , prends le chemin à droite (comme circuit vélo n° 20)	630
			←	chemin	390
Q	88,5		↑	La Plaine	70
			↑	aussitôt	580
			↑		50
			↑	toujours tout droit	470
R	89,6	30 m avant la 1ère maison	↘	prends le chemin franchement à droite. On entre bientôt dans ST HILAIRE La Forêt	430
			↑	cimetière	170
			↑	Eglise	
			→	à droite: WC sans eau restaurant 06 74 98 41 60. A gauche à 100m: bar, épicerie 7h45-13h 16h-19h30	
S	90,2		→	tourne à droite dans la rue de la Vineuse en Plaine	70
			↑	Camping La Grand'Métairie	90
			↑	pas d'hébergement; restauration uniquement de 17:00 à 22:00	
			↑	dans la courbe de la rue, prends en face la rue vers Les Batardières	70
			←	1ère à gauche	200
			→	chemin	910
T	91,6		→	passage	160
			↗	chemin	330
			←	chemin	40
			←	aussitôt sentier/chemin	330
			↑	chemin	390
			↑	maison	170
			→	routes	60
U	93,1	aussitôt	→	chemin	470
			←	chemin dans une descente	400
			←	(petit bâtiment à droite)	280
			→	Les Côtes	60
9	94,3	maison n°9	↑	CONTRÔLE n° 9/ven 00:12/ven 21:08 / dans la n° 9	230
V	94,5	ATTENTION	←	avant le début de la haie en bord gauche de la route, tourne à gauche dans un passage herbeux	690



V	94,5	ATTENTION	←	avant le début de la haie en bord gauche de la route, tourne à gauche dans un passage herbeux	690
			↑		810
W	96,0	route	→	à droite sur la route	390
		chemin	↑	continue tout droit	160
		route	←	à gauche sur la route	90
		aussitôt chemin	→	tourne à droite dans le chemin	320
		chemin	←	tourne à gauche	120
		chemin	→	à nouveau à droite	350
		D21	↑	traverse prudemment et file en face vers la déchetterie	280
		route	←	monte à gauche dans la rue de l'Ile Perdue	180
		chemin de terre	→	emprunte à ta droite un passage herbeux (sans haie)	680
X	98,6	route	↗	traverse la route et prends presque en face (20 m à droite), le ch. des Grippaudières	770
			↖	on entre en zone habitée. Toujours suivre la rue principale jusqu'à une courbe à gauche	600
		courbe à gauche	↑	continue en face dans la rue de la Sausaie	120
Y	100,1	STOP	→	prends la rue (ou la piste cyclable) vers la droite, direction Abbaye de Lieu-Dieu	440
Z	100,5	route de Lieu-Dieu	↑	continue en face sur route du Payré . Suivre cette route sur 1,5 km	1490



Z	100,5	route de Lieu-Dieu	↑	continue en face sur route du Payré . Suivre cette route sur 1,5 km	1490
A	102,0	parking du Payré	↙	devant le portail blanc "propriété privée", prends une allée légèrement à gauche () Pour rejoindre la Pointe du Payré, on utilisera une allée quasiment rectiligne que j'appellerai "allée intérieure" Le retour s'effectuera par le sentier côtier, là où il n'est pas effondré !!!	710
B	102,7	vaste carrefour; bacs à marée	↑	continue en face	700
C	103,4	2 pistes	↑	prends celle plutôt à droite et longe le grillage jusqu'au point D	490
D	103,9	Plage	→	prends un chemin sablonneux à droite. Plus loin, il se divise en 2 traces qui se réunissent 30 m plus loin	280
		Plage	←	à gauche pour rejoindre la plage	70
10	104,2	PLAGE du Payré		CONTRÔLE n° 10/ven 01:52/sam 01:01 / contrôle n° 10 dans une bopite à lettres fixée à un piquet	
		PLAGE du Payré	←	repars vers la gauche; le sentier obstrué mais on trouve une bonne trace sur le talus 2m au-dessus de la plage	150
			↙	lorsque la trace butte contre le relief, des traces à gauche permettent de grimper en sous-bois	30
			↗	suivre alors la meilleure trace montante, grosso modo parallèle au rivage (invisible car caché par la végétation)	70
		vestige de mur en parpaings		dos aux parpaings, repars vers la droite puis légèrement à gauche pour rentrer en sous-bois 4 petits blocs de pierre marquent l'entrée du sous-bois	110
				on rejoint le chemin d'accès à la pointe du Payré. Enjambe les fils de fer et pars à droite	30
		POINTE du Payré		profite de la vue, respire...	
E	104,6	POINTE du Payré		repars en prenant le sentier aménagé en bord de mer ce sentier est effondré par endroit ce qui contraint à des retours sur l'allée 'intérieure"	570
F	105,2	1er barrage	↙	pars à gauche en t'écartant de la mer	150
		allée intérieure	→	on retrouve l'allée intérieure; prends-la vers la droite	30
		aussitôt	↗	à droite, une sente ramène au sentier littoral	140
				on est à nouveau sur le littoral	120
G	105,6	2ème barrage	←	remonte à gauche à l'allée intérieure	60
		allée intérieure	→	prends-la vers la droite sur 50m jusqu'à ...	50
		2 arbres au milieu du passage	↗	après ces 2 arbres formant un rétrécissement, repars à droite vers la mer	30
		bord de mer			280
H	106,1	3ème barrage	↙	on quitte définitivement (pour le moment) le bord de mer	30
		allée intérieure	→	prends-la vers la droite	100
		2 allées		elles sont quasiment parallèles. Prends celle de droite qui se rapproche de la falaise	260
I	106,4	vaste carrefour; bacs à marée	↗	prends des sentes légèrement à droite (ne descends pas les rondins qui mène ntà la mer)	620